

2021-04

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR Procès-verbal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

046-214600603-20220408-2022-01-01

Reçu le 12/04/2022

Publié le 12/04/2022

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022

Convocation le 01 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi huit avril, à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

Étaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

Était excusé :

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2022

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2022, dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
La Carrouve	300 €	11	0	0
ASSOCIATIONS LOCALES	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Parents d'élèves du RPI du plateau de Sauzet	450 €	11	0	0
Boissor	50 €	11	0	0
Sapeurs-Pompiers de Luzech	100 €	11	0	0
Association donneurs de sang de Luzech	50 €	11	0	0
Collège de Luzech	100 €	11	0	0
Pétanque Sauzétoise	50 €	11	0	0
Ligue Contre le Cancer	100 €	11	0	0
Comité des Fêtes de Carnac-Rouffiac	1500 €	11	0	0

Monsieur le Maire rappelle que le budget soumis au vote du conseil prévoit une affectation totale de 4000 € pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal décide de reporter à une décision ultérieure l'attribution de subvention aux associations suivantes qui n'ont pas, à ce jour, envoyé de demande officielle à la Mairie :

AR Prefecture

046-214604803-20220408-2022-04-DE
Reçu le 08/04/2022
Publié le 12/04/2022
~~Sapeurs-Pompiers de Luzesh ;
Sapeurs-Pompiers de Montcuq ;
Vivre au Pays de Sauzet ;~~

- Société de chasse ;
- La Ribambelle des Pitchous.

POUR: 11
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

~~Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an qui dessus
Cet acte a été publié le 12/04/2022
Le Maire, Mathieu MOLINIE~~

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 8 Avril 2022
Le Maire, Mathieu MOLINIE

